**Prix Découverte Étudiante – Publicité et mandat**

**Prix Découverte Étudiante**

La SOC-SCO s'est engagée à éliminer les obstacles et à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la communauté ornithologique canadienne. Le prix Découverte Étudiante est offert aux étudiants qui s'identifient comme appartenant à des groupes privés d'équité, y compris, mais sans s'y limiter: les minorités visibles (par exemple, les Noirs, les Autochtones et / ou les membres d'autres groupes racialisés), les orientations sexuelles ou les identités de genre minoritaires (par exemple, 2SLGBTQIA+) et les personnes handicapées. Vous n'avez pas besoin de divulguer à quel(s) groupe(s) d'équité vous appartenez lors de la candidature, mais vous pouvez le faire si vous le souhaitez. Les bourses peuvent être utilisées pour le perfectionnement professionnel, les voyages pour participer à des conférences ou pour la recherche.

**Mandat du prix**

1. Le prix Découverte Étudiante vise à promouvoir la diversité et l'inclusion en ornithologie au Canada en soutenant le perfectionnement professionnel, les voyages pour assister à des conférences ou pour la recherche ornithologique d'un étudiant d'une université canadienne qui s'identifie comme faisant partie d'un groupe privé d'équité.

2. Le prix est ouvert aux étudiants menant des recherches ornithologiques dans les universités canadiennes, à l'exception des anciens récipiendaires du prix ou des dirigeants, conseillers et membres du comité des bourses de la SOC-SCO.

3. Le prix devra être utilisé pour voyager afin d’assister à des conférences ornithologiques au cours desquelles l'étudiant fera une présentation verbale ou présentera une affiche scientifique OU pour contribuer à la recherche OU pour le développement professionnel dans n'importe quel aspect de l'ornithologie partout dans le monde. Un budget détaillé n'est pas nécessaire.

4. La sélection du lauréat sera basée sur la qualité de la recherche, du projet ou de l'opportunité de développement professionnel proposé et sur sa probabilité de réussite.

5. Après la soumission d’une application complète, une bourse de 500 $ sera accordée par année, à verser directement au lauréat par la SOC-SCO.

6. Les récipiendaires du prix devront :

 a) soumettre au comité des prix de la SOC-SCO un rapport des progrès (maximum 2 pages), y compris une déclaration générale sur ce à quoi le prix a contribué, au plus tard le 31 décembre de l'année du prix;

 b) rédiger un bref compte rendu de leur recherche à destination du grand public, y compris les objectifs et les résultats préliminaires, le cas échéant, pour publication dans «Picoides», au plus tard le 1er mars de l'année suivant la réception du prix; et

 c) reconnaître le soutien du prix Découverte Étudiante de la SOC-SOC dans toutes les conférences, articles scientifiques et autres articles basés sur la recherche financée par ce prix.